



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens

**ATTESTATION DE CONTROLE DE CONNAISSANCES AU SOL ET EN VOL**

**D'INSTRUCTEUR DE PILOTE ULM (\*)**



En-tête de l'organisme de formation  
Adresse – Tél. - Fax

(\*) attestation à présenter à l'Autorité aéronautique compétente (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/DSAC-interregionales-et-service.html>), accompagnée de l'attestation de formation homologuée d'instructeur de pilote d'ULM, de la licence de pilote d'ULM et du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques d'instructeur pour la délivrance de la qualification d'instructeur de pilote d'ULM.

Je soussigné(e) : **NOM** ....., **Prénom** ....., responsable pédagogique de l'organisme de formation homologué pour la formation et le contrôle des instructeurs de pilotes d'ULM pour les classes <sup>1</sup> :

Classe 1 paramoteur	Classe 2 pendulaire	Classe 4 autogire ultraléger
Classe 3 multiaxes	Classe 5 aérostat dirigeable ultraléger	Classe 6 hélicoptère ultraléger

Atteste que : **NOM** ....., **Prénom** ....., titulaire de la licence ULM n°UL..... et de la classe .....,

A subi le contrôle de connaissances au sol et en vol d'instructeur de pilotes d'ULM dans les conditions suivantes :

<b>NOM et prénom de l'instructeur chargé du contrôle</b>	
<b>Réf. qualification d'instructeur de pilote d'ULM et validité</b>	
<b>Date de l'examen</b>	
<b>Lieu de l'examen</b>	
<b>Type et marques d'identification de l'ULM utilisé</b>	

**Résultat obtenu :**      **APTE**            **INAPTE**     

Date : \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_      Date : \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_

Signature de l'instructeur chargé du contrôle

Signature du Responsable pédagogique

Signature de l'instructeur stagiaire

<sup>(1)</sup> cocher la ou les classes pour lesquelles l'organisme de formation est homologué.

<sup>(\*\*)</sup> en cas d'inaptitude, l'original de l'attestation de contrôle au sol et en vol doit être adressé par l'organisme de formation au service de l'Aviation civile compétent.